

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : Ville de SEYSSES (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21310547100014

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE MURET

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	7
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	8
D - Bilan synthétique	9
E - Compte de résultat synthétique	10
F - Taux des contributions et produits afférents en N	12

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	13
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	14
A1.2 - Recettes d'investissement	15
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	16
A2.2 - Recettes de fonctionnement	17
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	18
B2 - Recettes d'investissement	22
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	55
D2 - Recettes de fonctionnement	61

III - Etats financiers

A - Bilan	64
B - Compte de résultat	68
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	71
D - Balance des comptes	72

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	97
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	99
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	101

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	103
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	107
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	109
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	110
B3 - Etat des provisions	112
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet



B8 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	
B9 - Etat du personnel	
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	
B11.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B11.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	119
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	120
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	121
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
IV - Annexes	
C - Etats annexés budgétaires	
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	123
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	130
IV - Etats annexés	
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D3 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D4 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D5 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D6.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D6.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D7.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (1)	Sans Objet
D7.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
D8.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D8.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
E - État des Contrôles du Compte Financier	137
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	138

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	9 921

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	842,10

Ratios de niveau		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	654,91
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	848,70
3	Dépenses d'équipement brut / population	393,03
4	Encours de dette / population (2)(3)	509,05
5	DGF / population	183,84
Ratios de structure et d'analyse financière		Valeurs
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	64,08 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	80,03 %
8	Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	22,83 %
9	Taux d'épargne nette (Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement	19,97 %
10	Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	59,98 %
11	Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	2,63

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et B du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE		B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes	A	10 845 392,99	8 124 617,00	18 970 009,99
	B	2 548 536,44	8 419 938,39	10 968 474,83
	C	3 761 314,67	0,00	3 761 314,67
Dépenses	D	10 423 760,44	13 948 078,43	24 371 838,87
	E	5 802 375,50	7 226 068,46	13 028 443,96
	F	680 138,01	0,00	680 138,01
Différences entre les titres et les mandats	G = B – E	-3 253 839,06	1 193 869,93	-2 059 969,13
Résultats antérieurs reportés	H	-421 632,55	5 823 461,43	5 401 828,88
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	G + H	-3 675 471,61	7 017 331,36	3 341 859,75
Différence entre les restes à réaliser	I = C - F	3 081 176,66	0,00	3 081 176,66
Résultat cumulé	G + H + I	-594 294,95	7 017 331,36	6 423 036,41

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés		B2

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	-421 632,55	0,00	-3 253 839,06	0,00	-3 675 471,61
	5 823 461,43	0,00	1 193 869,93	0,00	7 017 331,36
TOTAL I	5 401 828,88	0,00	-2 059 969,13	0,00	3 341 859,75
II - Budgets des services à caractère administratif					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I + II + III	5 401 828,88	0,00	-2 059 969,13	0,00	3 341 859,75

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 031-213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES**

Publié le

ID : 031-213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE

BESSE
LEVROIT**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 680 138,01
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
13	Opération d'équipement n° 13	159 705,10
17	Opération d'équipement n° 17	311 143,69
22	Opération d'équipement n° 22	12 518,27
54	Opération d'équipement n° 54	30 353,66
60	Opération d'équipement n° 60	72 196,68
62	Opération d'équipement n° 62	7 065,00
65	Opération d'équipement n° 65	82 827,61
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	4 328,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

Publié le

ID : 031-213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 3 761 314,67
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 864,96
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	3 754 449,71
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

	I
	D

ACTIF NET (1)	Total	FONDS PROPRES ET PASSIF	Total
ACTIF IMMOBILISÉ	0,00	FONDS PROPRES	0,00
Immobilisations incorporelles (nettes)	0,00	Apports et subventions d'investissement	27 555,10
Subventions d'investissement versées	3 879,10	Neutralisations et régularisations	-555,08
Autres immobilisations incorporelles	654,34	Réserves	19 071,27
Immobilisations corporelles (nettes)	0,00	Report à nouveau	5 823,46
Terrains	3 850,42	Résultat de l'exercice	1 193,87
Constructions	19 382,75	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant	638,03
Réseaux et installations de voirie	6 545,49	TOTAL FONDS PROPRES (I)	53 726,65
Réseaux divers	490,82	PASSIF	0,00
Installations techniques, agencements et matériel	59,09	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)	100,00
Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	DETTES FINANCIÈRES	0,00
Autres	1 792,01	Emprunts obligataires	0,00
Immobilisations corporelles en cours	15 501,79	Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit	4 837,87
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés	1 844,21	Dettes financières et autres emprunts	102,89
Immobilisations financières (nettes)	1 292,46	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)	4 940,76
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	55 292,48	DETTES NON FINANCIÈRES	0,00
ACTIF CIRCULANT	0,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	485,48
Stocks	0,00	Autres dettes non financières	108,26
Créances	649,47	Produits constatés d'avance	0,00
Charges constatées d'avance	0,00	TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)	593,76
Trésorerie	3 426,77	TOTAL TRÉSORERIE (4)	7,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	4 076,24	TOTAL PASSIF (I) = (1+2+3+4)	563,50
Comptes de régularisation (III)	0,93	Comptes de régularisation (III)	0,50
Écarts de conversion actif (IV)	0,00	Écarts de conversion passif (IV)	0,00
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	59 369,66	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	59 369,66

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Berger
Levrault

ID: 031213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)**

	Exercice N	Exercice N-1
POSTES		
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)	0,00	0,00
Dotations de l'état	1 830,93	1 446,33
Participations	212,39	215,16
Compensations, autres attributions et autres participations	110,48	146,82
Dons et legs	0,00	1,50
Impôts et taxes	5 001,61	4 949,61
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE	0,00	0,00
Ventes de biens ou prestations de services	955,07	942,26
Produits des cessions d'actifs	0,00	0,50
Autres produits de gestion	56,70	30,65
Production stockée et immobilisée	0,00	0,00
AUTRES PRODUITS	0,00	0,00
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	1,99
Reprises du financement rattaché à un actif	0,00	0,06
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des moins-values de cession	0,00	0,00
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)	8 167,20	7 734,88
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Achats et charges externes	1 333,67	1 620,93
Charges de personnel	3 942,22	3 633,21
Indemnités des élus (et membres du CESR)	122,26	122,93
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)	126,66	105,85
Impôts et taxes	128,13	132,35
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions	778,67	349,96
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Neutralisation des dépréciations et provisions	0,00	0,00
Neutralisation des plus-values de cession	0,00	0,00
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)	6 431,60	5 997,73

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le 16/05/2026 à 10h54
16/05/2026 10:54
Berser
Levraut
16/05/2026 10:54
16-DEL2026-4
599773-DE

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)		E

POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION	0,00	0,00
Dispositifs d'intervention pour compte propre	322,17	303,99
Autres charges	122,26	102,37
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)	444,42	406,36
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	1 291,17	1 391,77
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	0,01	0,01
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)	97,31	101,89
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)	-97,30	-101,89
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	1 193,87	1 289,89

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 031-213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

	I
	F

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources				
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP				
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00
SP				
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources				
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources				
TFPB	42,40	0,00	4 285 368,00	5,20
TFPNB	114,48	0,00	118 601,00	-0,29
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	14,73	0,00	37 061,00	-28,87
TOTAL			4 441 030,00	4,63

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
 Reçu en préfecture le 17/04/2026
 Publié le
 ID : 031-213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE



(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
 (2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

II
A

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N° ... du ...

II – EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II

A1.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	8 201,24	82,01	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	660 004,73	0,00	0,00	4 328,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	8 305 322,71	5 136 161,79	61,84	675 810,01
	Total des dépenses d'équipement	8 975 327,44	5 144 363,03	57,32	680 138,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	342 433,00	240 923,52	70,36	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	105 000,00	105 000,00	100,00	0,00
	Total des dépenses financières	447 433,00	345 923,52	77,31	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	9 422 760,44	5 490 286,55	58,27	680 138,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	1 000 000,00	312 088,95	31,21	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	1 001 000,00	312 088,95	31,18	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	10 423 760,44	5 802 375,50	55,66	680 138,01
001	Solde d'exécution négatif reporté	421 632,55			
	Total des dépenses de la section d'investissement	10 845 392,99	5 802 375,50		680 138,01

Publié le

ID : 031-213105471-20260416-DEL2026_4_07-DE

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026



(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

(6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

II
A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 275 067,21	312 120,35	13,72	3 754 449,71
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	985 762,00	1 195 657,81	121,29	6 864,96
18	Opte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	105 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 365 829,21	1 507 778,16	44,80	3 761 314,67
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	5 729 563,78			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	750 000,00	728 669,33	97,16	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 000 000,00	312 088,95	31,21	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		7 479 563,78	1 040 758,28	13,91	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		10 845 392,99	2 548 536,44	23,50	3 761 314,67
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		10 845 392,99	2 548 536,44		3 761 314,67

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324